COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 22 JUIN 2023

Délibération n°2023-06-17

L'an deux mille vingt-trois et le 22 juin, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Appolinard, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

Nombre de membres en exercice : 35
Quorum : 18
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 30

Date de la convocation : 15 juin 2023

Objet : Administration générale - Autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot 7 : Courants forts et faibles, du marché de construction de la cuisine centrale

<u>DÉLÉGUÉS PRÉSENTS</u>:

BESSEY: M. Charles ZILLIOX
LA CHAPELLE-VILLARS: M. Jacques BERLIOZ -

CHAVANAY M. Patrick MÉTRAL (Pouvoir de M. Yannick JARDIN),

M. Jean-Baptiste PERRET (Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER) -

LUPÉ: M. Farid CHERIET -

MACLAS: Mme Marcelle CHARBONNIER (Pouvoir de M. Hervé BLANC),

M. Laurent CHAIZE -

MALLEVAL: Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -

PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN,

Mme Agnès VORON (Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE) -

ROISEY: M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -

SAINT-APPOLINARD: Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISSET (Pouvoir de M. Jean-Louis POLETTI) -

SAINT-PIERRE-DE-BOEUF: M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY,

Mme Véronique MOUSSY -

VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY: M. Yannick JARDIN (Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL),

Mme Nathalie BÉAL, Mme Brigitte BARBIER (Pouvoir à M. PERRET) -

CHUYER: Mme Béatrice RICHARD -

MACLAS: M. Hervé BLANC (Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER) PÉLUSSIN: Mme Martine JAROUSSE (Pouvoir à Mme Agnès VORON),

M. Jean-François CHANAL -

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE: M. Jean-Louis POLETTI (Pouvoir à Mme Sylvie GUISSET) -

DÉLÉGUÉS ABSENTS:

CHUYER: Mme Gisèle BONNAY -

PÉLUSSIN: Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230622-2023_06_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023 Affichage : 29/06/2023

Conseil communautaire du 22/06/2023 - Auteur : Stéphanie ISSARTEL, DGS - Page 1 sur 2

M. le président informe que les travaux se terminent et un avenant est nécessaire pour acter les modifications effectuées depuis le début du chantier, nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement :

- Remplacement de 19 luminaires type B2 par 19 luminaires étanches.
- Rajout de 5 alimentations complémentaires (1 double alimentation pour registres motorisés ventilation, 3 alimentations filaires pour commandes déportées (VMC, apport d'air et registres), 1 disjoncteur de protection complémentaire dans armoire AGBT).
- Installation d'une prise étanche pour batteur mélangeur de 60L.
- Déplacement de prises suite à des modifications d'emplacement de matériels dans la salle de préparation froide.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA: 20 %,
- Montant HT: 63 414.19 €,
- Montant TTC: 76 097.03 €.

Proposition d'avenant n°1:

- Taux de la TVA: 20 %,
- Montant HT: 2 550 €.
- Montant TTC: 3 060 €.
- % d'écart introduit par l'avenant : 4.02 %.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA: 20 %.
- Montant HT: 65 964.19 €,
- Montant TTC: 79 157.03 €.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1 au lot 7 : équipements de cuisine, du marché de construction de la cuisine centrale,
- d'autoriser M. le Président à signer les documents afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve l'avenant n°1 au lot 7 : équipements de cuisine, du marché de construction de la cuisine centrale,
- autorise M. le Président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Président.

Secrétaire de séance

Conseil communautaire du 22/06/2023 - Auteur : Stéphanie ISSARTEL, DGS - Page 2 sur 2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230622-2023_06_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023 Affichage: 29/06/2023